

---

# Félix Desrochers, bibliothécaire général 1933-1956

---

par Ross Gordon

*La Bibliothèque du Parlement est une des grandes ressources intellectuelles du pays. Elle fut durant nombre d'années la Bibliothèque nationale du Canada. Depuis le milieu des années 60, elle est un centre d'information et de recherche voué à fournir aux députés les outils dont ils ont besoin pour remplir leurs fonctions. Malgré son importance pour la vie publique du Canada, on a peu écrit sur l'histoire de l'institution ou de ses dirigeants. Le présent article jette un coup d'œil sur la vie de Félix Desrochers, bibliothécaire général de 1933 à 1956.*

**D**urant de nombreuses années, la Bibliothèque du Parlement a eu un système de bibliothécaires « duettistes » ou « duellistes », selon l'angle sous lequel on considère cette structure. Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, à partir de 1885, il y a toujours eu un bibliothécaire anglophone et un bibliothécaire francophone. L'un était le bibliothécaire parlementaire et l'autre, le bibliothécaire général.

Cet arrangement a duré près de soixante ans et a servi à deux fins. L'une consistait à maintenir un équilibre entre l'anglais et le français. Cela était particulièrement important aux débuts de la Bibliothèque du Parlement, qui était issue de la fusion des collections des bibliothèques législatives du Bas-Canada et du Haut-Canada et avait été installée un certain temps à Montréal, à Toronto, à Québec et à Kingston. La seconde raison était cependant aussi importante, car le Canada n'avait pas de bibliothèque nationale et la Bibliothèque du Parlement était à bien des égards considérée comme la Bibliothèque nationale de facto du Canada. L'existence d'un système de double bibliothèque était une réponse politique à des besoins

concurrents, comme cela s'est vu souvent dans l'histoire canadienne. Félix Desrochers a bénéficié de ce système bizarre.

## La nomination de Félix Desrochers

Comment réussit-on à se faire nommer à un poste élevé? C'est souvent un mystère auquel on ne peut tout simplement pas trouver de réponse. On peut s'étonner, on peut s'interroger, mais on ne peut savoir de façon certaine ce qui s'est passé. Dans le cas de Félix Desrochers, non seulement nous savons comment il a obtenu le poste, mais je crois aussi qu'il voulait que nous le sachions. Il n'en faisait pas du tout mystère et il nous a même laissé un dossier étiqueté : *Desrochers, Félix — Bibliothèque du Parlement — Nomination (campagne pour ce poste)*<sup>1</sup>.

Vers la fin de 1931, il a entrepris, pour obtenir le poste de bibliothécaire général, une campagne qui devait mobiliser tout le capital politique qu'il avait accumulé au cours de plus de 25 années de service au sein du Parti conservateur du Canada. Il a écrit des lettres à des amis et à des politiciens influents, à commencer par le premier ministre R.B. Bennett, pour solliciter leur aide afin de décrocher le meilleur poste de bibliothécaire au Canada ouvert à un Canadien français.

Le bibliothécaire général du Parlement, Joseph de la Broquerie Taché, avait annoncé son départ imminent à la retraite. Comme le système de cobibliothécaires était fondé sur

---

Ross Gordon est bibliothécaire préposé aux bases de données à la Bibliothèque du Parlement. Il a une maîtrise en histoire de l'Université d'Ottawa et une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université McGill. Il travaille actuellement à une thèse de doctorat sur l'histoire de la Bibliothèque du Parlement.

des considérations linguistiques et géographiques autant que sur l'expérience réelle, Félix, juriste de formation, y vit une occasion d'avancer en grade.

### Bibliothécaires parlementaires et généraux depuis la Confédération

La première *Loi sur la bibliothèque du Parlement* reçut la sanction royale le 14 avril 1871. Le personnel se composait d'un bibliothécaire et d'un bibliothécaire adjoint ainsi que de deux commis et de deux messagers. Le 6 mai 1885, la Chambre des communes adopta une résolution décrétant que le personnel de la Bibliothèque du Parlement se composera de « deux officiers, dont l'un sera désigné sous le nom de bibliothécaire général, et l'autre sous celui de bibliothécaire du Parlement, tenant conjointement une seule commission comme « Bibliothécaires du Parlement » et possédant des pouvoirs égaux... » Ce texte fut modifié en 1955. Au bibliothécaire parlementaire furent confiées l'administration et la gestion de la bibliothèque, tandis que le poste de bibliothécaire général devint celui de bibliothécaire parlementaire associé qui, outre les fonctions de sa charge, remplace le bibliothécaire parlementaire « durant son absence, maladie ou autre empêchement, ou durant une vacance au poste de bibliothécaire parlementaire ».

| Bibliothécaire parlementaire                                                                                             | Bibliothécaire général                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Alpheus Todd</b><br>1854-1884<br>Est devenu bibliothécaire parlementaire après la Confédération.                      |                                                                                                                                                                         |
| <b>Martin Joseph Griffith</b><br>1885-1920                                                                               | <b>A.D. DeCelles</b><br>1885-1920<br>De 1880 à 1885, il a été bibliothécaire adjoint et ensuite, en 1885, il est devenu le premier bibliothécaire général.              |
| <b>Martin S. Burrell</b><br>1920-1938                                                                                    | <b>Joseph de la Broquerie Taché</b><br>1920-1932                                                                                                                        |
| <b>Francis A. Hardy</b><br>1944-1959<br>Nommé bibliothécaire adjoint en 1936, puis bibliothécaire parlementaire en 1944. | <b>Félix Desrochers</b><br>1933-1956<br>Après le décès de Burrell, le gouvernement laissa son poste vacant. Desrochers cumula les deux fonctions de 1938 jusqu'en 1944. |
|                                                                                                                          | <b>Bibliothécaires adjoints</b>                                                                                                                                         |
| <b>Erik Spicer</b><br>1960-1994                                                                                          | <b>Guy Sylvestre</b> 1956-1968<br><b>Gilles Frappier</b> 1970-1979<br><b>Richard Paré</b> 1980-1994                                                                     |
| <b>Richard Paré</b><br>1994 jusqu'à présent                                                                              |                                                                                                                                                                         |

Félix avait une autre raison de bouger : son poste de conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, sous l'administration du maire Houde, avait pris fin lorsque des changements dans l'administration, passée des « Bleus » aux « Rouges », l'avaient fait rétrograder au niveau de bibliothécaire adjoint. Il était maintenant politiquement en marge à Montréal.

Après que son ami Taché l'eut prévenu de la vacance imminente de son poste, Félix adressa au premier ministre Bennett un curriculum vitae à jour où il énumérait toutes les campagnes politiques auxquelles il avait participé ou qu'il avait contribué à organiser de 1908 à 1930. En tout, il avait pris part à quelque 35 batailles électorales municipales, provinciales et fédérales et il estimait qu'il avait plus que payé son dû au Parti conservateur. Il avait même organisé le congrès de 1929 lors duquel Camillien Houde avait été présenté comme candidat au poste de chef du parti provincial. Dans cette lettre plutôt longue du 21 décembre 1931, (dactylographiée sur le papier à lettre officiel de la Bibliothèque municipale de Montréal), il faisait observer ceci :

Je crois que vous pouvez vous rendre compte, en lisant ce résumé, que j'ai fait plus que ma part pour notre parti. Je vous prie d'ailleurs de remarquer que j'ai fait toutes ces campagnes du début à la fin, et dans la plupart des cas sans aucune rémunération. Je puis dire comme Flambeau, dans *L'Aiglon* de Rostand : « Je me suis battu pour la gloire et... pour des prunes. »

Après avoir décrit son travail à la bibliothèque de Montréal, où il s'était montré un « homme d'action », il en vint au fait :

Je n'ai jamais rien demandé pour moi personnellement auprès de mes amis à Ottawa; c'est la première fois que je le fais. Je crois que j'en ai fait suffisamment pour le parti dans le passé pour exiger une certaine reconnaissance et je pense bien que le parti devrait maintenant faire sa part pour moi, et plus spécialement quand l'occasion se présente pour faire un acte de reconnaissance des services passés en nommant un des nôtres qui possède naturellement, étant juriste et bibliothécaire, toutes les qualités requises pour le poste de bibliothécaire du Parlement [...] Je soutiens que ce n'est qu'une promotion que je demande. J'aurais pu, comme plusieurs autres candidats défaits comme moi dans le passé, laisser mes ambitions personnelles monter plus haut et solliciter un poste de juge, de sénateur ou de commissaire, mais je me suis limité à briguer un poste plus compatible avec ma compétence et mes qualités. J'aurais aimé pouvoir continuer à mener des campagnes politiques, mais je ne pouvais plus le faire, y ayant dépensé le meilleur de ma santé.

Sa campagne maintenant lancée, il écrivit également aux trois ministres canadiens français, MM. Sauvé, Duranleau et Dupré, des lettres presque identiques qu'il termina toutes par une dernière exhortation : « Je vous connais et je vous estime suffisamment pour croire que vous ferez tout en votre pouvoir pour récompenser un homme qui a sacrifié les trente-cinq meilleures années de sa vie aux intérêts du parti [...] et dont la

compétence comme bibliothécaire est incontestable. » Il était alors bibliothécaire depuis moins de trois ans.

Le premier ministre Bennett répondit en confirmant que Félix avait bien fait de s'adresser directement aux ministres de sa province. Félix ne s'arrêta pas là; il écrivit au Secrétaire d'État du Canada, C.H. Cahan, le 13 janvier 1932. Il défendait ardemment sa cause dans une lettre presque identique à la première. Le 14 janvier, il écrivit deux lettres, dont l'une en anglais à sir George Perley, d'une teneur identique aux autres, y compris la citation parlant de se battre « pour la gloire et pour des prunes ». L'autre, en français, s'adressait à P.E. Blondin, orateur du Sénat. Il s'y montrait direct, davantage que dans la lettre en anglais :

Je comprends que c'est le temps maintenant de frapper le grand coup et c'est pour cela que je m'adresse à toi. Lors de notre dernière entrevue j'ai cru comprendre que tu avais un faible pour Marion d'Ottawa. Je comprends que Marion est un garçon très intelligent, très cultivé [...]

Mais cette fois-ci, il ajouta un élément qui ne figure pas dans les lettres en anglais : il y faisait allusion à la crise de la conscription de 1917 au Québec, lorsque son identification au gouvernement fédéral l'avait rendu impopulaire. Il devait mentionner ce fait de nouveau dans d'autres lettres, mais jamais dans celles qu'il a écrites en anglais. La démarcation entre ceux qui comprenaient un tel sacrifice et ceux qui ne le comprenaient pas était claire. Il a dit en termes on ne peut plus explicites à M. Blondin qu'il avait gagné le droit à sa récompense pour services rendus au parti, pour dévouement exceptionnel, durant 25 ans, et que le jeune Marion (Séraphin) n'y avait pas consacré autant de temps que lui.

***Dans toute campagne pour décrocher un poste aussi élevé, il peut y avoir des rivaux jaloux et des luttes intestines brutales, et cette bataille commença à devenir sale.***

Le premier signe de difficultés pour Félix se présenta sous la forme d'un article publié le 7 janvier 1932 dans le journal *Le Canada* qui se demandait qui, d'Aegidius Fauteux ou de Desrochers, était le mieux qualifié pour succéder à M. Taché.

Félix trouva la chose très blessante. Il venait de voir disparaître publiquement l'avantage qu'il croyait avoir pour décrocher l'emploi. Il écrivit à M. Taché, à la retraite et en mauvaise santé, et qui était alors hospitalisé, pour se plaindre que quelqu'un manigançait quelque chose. Sa campagne menaçait de s'échouer, car il y avait d'autres candidats canadiens français de premier plan dont on parlait publiquement et qui se faisaient valoir, dont Ernest Bilodeau, Louvigny de Montigny, J.L.K. Laflamme, de même que

Séraphin Marion et Aegidius Fauteux. Non seulement ils essayaient de mettre la main sur son poste, mais certains d'entre eux avaient beaucoup d'expérience comme bibliothécaires. Comment allait-il rivaliser avec ces hommes-là? À M. Taché qui était souffrant, Félix tâcha de faire comprendre, encore une fois, que non seulement il voulait ce poste, mais que le Parti conservateur, auquel il avait donné les meilleures années de sa vie, le lui *devait*.

Il fit des démarches auprès d'autres députés; en fait tous les députés conservateurs canadiens français qui pouvaient dire un bon mot en sa faveur reçurent une courte lettre. Il s'acharna auprès de certains, comme l'orateur Blondin. N'ayant reçu aucune réponse à sa première lettre, il en envoya une autre à laquelle il ajouta une copie de la première qu'il avait retapée à la machine. Comme le photocopieur n'existait pas, il avait dû y passer la moitié d'une journée. Il écrivit également au ministre des Postes, Arthur Sauvé, racontant de nouveau l'histoire de sa vaillante campagne de 1916 lorsqu'il avait été candidat dans la circonscription de Saint-Hyacinthe.

En mai 1932, les choses continuaient d'aller mal pour Félix. Il avait écrit au ministre des Mines du gouvernement de l'Ontario pour solliciter son appui. Il ratissait large, pourrait-on dire, mais ses relations au Québec et à Ottawa n'étaient pas aussi rentables qu'il l'avait espéré. La lettre commençait ainsi : « Monsieur le Ministre, M. J. de L. Taché, cobibliothécaire de la Bibliothèque du Parlement, est décédé. Son poste est maintenant vacant. »

Il raconta à Charles McCrea sa triste histoire et comment il s'était battu « pour la gloire et... pour des prunes ». Un mois plus tard, McCrea promit qu'il écrirait une lettre au premier ministre Bennett, mais en faisant cette mise en garde : « Je vous dirai cependant bien franchement que, même si j'écris une telle lettre et même si je sais que les gens au pouvoir à Ottawa me portent de l'estime, il s'agit d'une affaire qui concerne la province de Québec et l'influence à exercer doit venir des parties auxquelles vous avez déjà écrit, soit MM. Sauvé, Duranleau et Dupré. »

D'autres furent enrôlés dans la bataille, Félix Desrochers n'ayant pas participé à 35 campagnes politiques pour rien. Le ministre Sauvé fit l'objet de démarches de la part d'un organisateur du parti nommé G.N. Pichet, qui lui rappela, encore une fois, que Félix avait mené une chaude lutte pour Saint-Hyacinthe en 1916 et n'avait perdu que par 250 voix dans un bastion libéral. En 1923, il avait été le plus ardent partisan du docteur Beaudoin, qui avait remporté la circonscription de Saint-Jacques. Lors de la campagne de 1927, Félix s'était battu comme un lion, prononçant trois discours par jour, et jusqu'à cinq certains dimanches! Lorsqu'il s'est engagé dans des campagnes municipales en 1928 et en 1930 dans le quartier Lafontaine, il savait qu'il allait perdre, mais il y a quand même défendu les couleurs du parti.

Que Félix ait conservé des copies de cette correspondance montre à quel point il s'investissait dans cette campagne. Dans

certains cas, il a peut-être réellement rédigé ces « témoignages » envoyés par des amis et des admirateurs; ils ne portent souvent pas de signature, révélant qu'il a la copie carbone de l'original dans ses dossiers.

En avril 1932, Félix Desrochers écrivit à un autre député québécois, Sam Gobeil, pour faire avancer sa cause. Mais il commençait maintenant à être irrité. « Où est ma récompense pour mes services? », demandait-il. La réponse de Gobeil fut courte et concise : Il n'y avait pas de nouvelles, sauf qu'un autre candidat était entré dans la course, le docteur Paquette.

Il poursuivit sa campagne avec des lettres au ministre Duranleau en mai 1932, dans lesquelles il faisait observer clairement qu'il ne s'était pas seulement battu au nom du Parti conservateur au cours des très malheureuses années de la guerre et par la suite, mais qu'il avait aussi été persécuté par le Club de la Réforme qui cherchait encore à le détruire politiquement et publiquement. En passant, il rappelait au ministre qu'Aegedius Fauteux était plus probablement un Rouge (libéral) qu'un Bleu (conservateur). Félix se sentait dans l'eau bouillante à cause d'une enquête municipale qui, disait-il, cherchait à le ruiner, et il estimait qu'il lui fallait bientôt quitter Montréal.

Le lendemain, dans une lettre à l'honorable juge Louis Cousineau, d'Aylmer, il demanda à ce dernier d'aller voir MM. Bennett et Meighen au cours de la semaine pour discuter des problèmes que lui causait la presse. Ses ennemis politiques menaient une campagne de publicité négative contre lui à Montréal dans l'espoir de l'évincer de la Bibliothèque municipale. Mais tandis qu'il y était, Félix fit observer en passant qu'il avait noté que le traitement d'un sous-ministre s'établissait maintenant à 8 000 \$, ajoutant : « n'est-il pas temps que le bibliothécaire du Parlement touche pareil traitement lui aussi? »

Un autre article, publié dans le journal *Le Canada* sous la plume d'Olivar Asselin, qui appuyait la candidature d'Aegidius Fauteux pour le poste, déclencha une avalanche de lettres de la part de Desrochers, qui demandait à ses alliés s'ils prenaient maintenant leurs ordres en matière de favoritisme auprès d'un « Rouge » comme Asselin. Il faisait remarquer à plusieurs d'entre eux que, même si Fauteux passait pour un « Bleu », il était le genre de « Bleu » qu'adoraient les libéraux, plutôt « de couleur rose tendre » et qui préfère voir les conservateurs demeurer vaincus au Québec, comme ils l'étaient depuis 35 ans.

Desrochers suggéra un moyen pour le Comité mixte de la Bibliothèque de le faire nommer par un vote rapide. Quant à Fauteux, il pourrait avoir le poste de Félix à Montréal. Cela devrait contenter tout le monde. C'était une nouvelle tactique, et Félix l'exploita volontiers. Dans des lettres aux ministres qui étaient bien disposés envers lui, il exposait la pénible humiliation qui lui était infligée dans les quotidiens montréalais, qui l'avaient déjà déclaré fini comme bibliothécaire municipal. Et pour comble, la *Montreal Gazette*

rapportait qu'une assemblée de bibliothécaires réunis à Québec avait choisi Aegedius Fauteux pour remplacer M. Desrochers à la Bibliothèque municipale alors que Félix s'accrochait toujours à son poste.

Tout au long du mois de juin, des lettres d'appui furent envoyées de la part d'amis anglophones et francophones de Félix Desrochers : l'abbé Étienne Blanchard; Murray Hayes; Mgr J.A. Desmarais, évêque; le chanoine Émile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, et d'autres encore.

Cependant, les rouages du gouvernement tournaient très lentement. Il ne se passa rien cet été-là. Le premier ministre Bennett avait promis de prendre une décision avant de partir pour l'Europe en septembre. Il semblait que le poste lui était accordé, le gouverneur général en conseil avait approuvé sa nomination, mais il régna un étrange silence tout au long de l'automne jusqu'à ce que la raison en fût révélée.

***Félix Desrochers avait été accusé d'avoir dissimulé un sombre épisode de son passé, et cela fut mis en lumière au moment le plus inopportun.***

Il était accusé d'avoir incité un conscrit à ne pas se présenter pour le service militaire au cours de la Première Guerre mondiale. On rapportait qu'il avait procuré à un conscrit une permission contrefaite, ou une permission qu'il savait être un faux, et que lui, Félix Desrochers, avait été arrêté en septembre 1918 et traduit devant les tribunaux.

Dans un long texte enflammé qu'il rédigea pour se défendre et dont il a conservé une copie dactylographiée et une copie manuscrite dans ses dossiers, il a expliqué à R.B. Bennet sa version de l'histoire. Il avait été victime d'un coup monté, d'une conspiration ourdie par ses ennemis politiques contre lesquels il se battait depuis des années.

Les campagnes électorales au Québec étaient souvent rudes, mais celle de 1916 comptait parmi les pires. Le recours à des moyens illégitimes avait été fréquent dans sa lutte contre M. Bouchard, qui était maintenant orateur de l'Assemblée législative provinciale. Comme il avait battu Desrochers par 240 voix seulement, le libéral Bouchard était furieux et vindicatif. La crise de la conscription, qui est survenue peu après, avait placé Félix dans une très mauvaise situation. Il avait dû littéralement se battre pour se sortir de situations difficiles, tellement l'animosité contre le gouvernement Borden était grande dans la province. Elle avait même monté d'un cran lorsque Félix avait accepté, en 1918, le poste de représentant militaire devant les tribunaux. C'est à ce moment-là que le vindicatif Bouchard « a conspiré avec d'autres libéraux du Club de la Réforme pour le faire passer pour un criminel dans l'opinion publique. À cette fin, il s'est assuré le concours de feu M. Hibbard, de M. Louis Gosselin,

qui a quitté Montréal, et de M. Victor B., un ennemi juré de jadis, depuis l'époque où il agissait comme chef libéral dans le parlement modèle où j'étais à la tête des députés conservateurs. »

Tous ces faits étaient corroborés par des déclarations sous serment. Après son arrestation, sans mandat, Félix avait été détenu en isolement sur une base militaire où il avait été interrogé et « intimidé ». Une guerre était en cours et la loi était très sévère à l'endroit de ceux qui aidaient des jeunes gens à éviter la conscription. C'était là une accusation extrêmement préjudiciable, et politiquement rentable, à porter contre lui. Il avait été acquitté après huit mois, mais ses ennemis exigèrent la tenue d'un autre procès, dans le district de Saint-Hyacinthe, la circonscription de Bouchard. Cette fois-ci, il était accusé de « conspiration » également, mais il fut acquitté une fois de plus.

Durant deux ans, son nom avait été sali dans les journaux, mais il en était sorti avec sa dignité intacte, et, lorsqu'il fut nommé conservateur de la Bibliothèque municipale en 1930, personne ne s'y était opposé. Le fait qu'il avait un si grand nombre de lettres de références d'hommes éminents, dont des membres du haut clergé, montrait également, estimait-il, qu'il avait été accusé injustement.

Félix Desrochers avait non seulement prouvé sa loyauté au parti, il avait souffert pour lui et en était ressorti un homme plus fort. Une dernière vague de lettres furent envoyées en janvier et en février en sa faveur, et il adressa une dernière missive, longue et plaintive, au premier ministre le 8 février 1933. Il était hors de lui parce qu'apparemment, Bennett tenait maintenant à ce qu'un candidat à un poste aussi élevé que celui de bibliothécaire général de la Bibliothèque du Parlement fasse preuve de certaines « compétences littéraires » avant d'y être nommé. Après tout ce que Félix Desrochers avait enduré, plus d'une année à lutter contre ses rivaux et à réfuter les calomnies, de même que huit mois de chômage, il était clairement irrité contre le premier ministre. Bennett lui répondit en ces termes le 14 février 1933 :

Monsieur Desrochers,

J'ai reçu votre lettre, et, comme vous avez été prévenu de votre nomination, il ne me paraît pas nécessaire d'en écrire davantage à ce sujet.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations distinguées.

RB Bennett.

La campagne n'avait pas été seulement agressive et difficile. Elle mettait en évidence un des aspects particuliers de la double nature de la bibliothèque. Les seuls candidats envisagés pour ce poste étaient des francophones avec des amis qui avaient des relations au sein du Parti conservateur. Les politiciens canadiens anglais s'étaient, pour la plupart, tenus à l'écart de la

bagarre. C'était une méthode étrange pour trouver le meilleur candidat pour combler un tel poste, mais ce n'était absolument pas inhabituel pour l'époque.

### **Desrochers comme bibliothécaire général**

À notre époque de rectitude politique, ne déprécions pas Félix Desrochers à cause de la façon nettement politique dont il s'y est pris pour obtenir son poste. On peut néanmoins se poser légitimement la question : « Qu'est-ce que Félix Desrochers, bibliothécaire, a de si intéressant? »

Comme beaucoup de bibliothécaires avant lui, il n'a presque rien publié. Une recherche bibliographique ne donnera que deux titres en tout, dont l'un consiste en un rapport au Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement. L'autre correspond à un bref article sur la nécessité d'une Bibliothèque nationale au Canada.

Mais bien que ce qu'il a publié soit si mince, il a fait une chose assez étonnante. Il a laissé tous ses dossiers à la Bibliothèque du Parlement au lieu de les emporter tout simplement chez lui ou de les mettre au rebut. Dans les archives de la Bibliothèque du Parlement, on trouve bien peu de documents laissés par les bibliothécaires parlementaires précédents, ou par le personnel de la Bibliothèque, mais il y a une vaste collection de documents laissés par M. Desrochers.

*Le fait qu'il ait laissé ses dossiers à la Bibliothèque devrait justifier qu'on se rappelle de lui comme un héros pour les bibliothécaires de partout. Il nous a donné une chose dont nous avons besoin, une histoire.*

Une bonne partie de son travail, comme il le dit dans ses notes, a été consacré à redresser l'infrastructure de la Bibliothèque du Parlement. Il a supervisé le projet de catalogage qui a finalement rendu possible de localiser un livre dans la collection de 600 000 volumes qui avaient été rangés un peu au petit bonheur dans l'ancien édifice. Il a fait installer un nouveau système de chauffage et d'éclairage et a modernisé les normes de sécurité incendie. On peut dire, et je crois qu'il serait d'accord, que, grâce à son travail, il restait une collection disponible à confier à la nouvelle Bibliothèque nationale après l'incendie de 1952.

Jetons un coup d'oeil à quelques-uns de ses dossiers. Il a gardé des carbonnes de presque toute sa correspondance, ce qui nous donne un excellent aperçu de son travail et de la vie d'un bibliothécaire général au cours des trois décennies où il a exercé ces fonctions. Il a également conservé le banal : ses dossiers de déclaration de revenu, ses documents personnels, son hypothèque, des notices nécrologiques et des avis de mariage concernant diverses personnes. Il y a des dossiers sur

la généalogie, sur des familles, des parents, certains bien connus, d'autres non. Mais il y a également d'autres dossiers sous diverses étiquettes : Calixa Lavallée; Comité de la Bibliothèque nationale; Luites de l'Église pour la justice sociale; Dollard des Ormeaux; Franco-Américains; Blasphème; Attitude du Chrétien devant la presse-cinéma-radio; Jeanne d'Arc; et d'autres encore. On a également découvert parmi ses affaires un uniforme officiel de sous-ministre, porté par son prédécesseur, M. Taché, accompagné d'une épée et d'un reçu pour le montant de 40 \$ que Félix Desrochers avait payé pour l'uniforme. Il n'a cependant laissé aucun message, que j'aie pu découvrir, demandant à la Bibliothèque de faire quoi que ce soit de ces souvenirs. Il avait implicitement confiance que nous prendrions soins de ses effets personnels.

Je n'ai fait que commencer à fouiller dans les cartons qu'il a laissés derrière lui et, même si j'ai trouvé de nombreux dossiers renfermant des documents complètement inutiles, il s'y trouve également des travaux qu'il a été trop modeste pour les publier mais pas assez modeste pour les détruire.

Il a écrit un ouvrage manuscrit sur la vie de Calixa Lavallée, compositeur du *O Canada*. De l'époque où il donnait des conférences aux étudiants de l'Université d'Ottawa, il a laissé un manuscrit de plus de 300 pages sur l'histoire du livre. Il y a des articles traitant de la Bibliothèque du Parlement en anglais et en français, non datés et jamais publiés. Aucun de ces articles n'est annoté et une bonne partie d'entre eux semblent sortis tout simplement de son cerveau et tapés directement à la machine à écrire et puis corrigés au crayon par la suite. C'était un homme non seulement très instruit mais aussi d'une grande érudition qui s'intéressait à un vaste éventail de sujets; comme universitaire, cependant, il avait tendance à bâcler. Aucune bibliographie ne révèle comment il a réuni tant d'information sur un sujet donné. Mais l'écriture est claire et les faits qu'il expose semblent avoir fait l'objet d'un travail de recherche. Par exemple, d'après les conférences qu'il donnait aux étudiants en bibliothéconomie, nous constatons qu'il abordait tous les aspects de l'organisation et de l'entretien des bibliothèques.

À propos de ce que c'était qu'être bibliothécaire à son époque :

Il n'y a pas si longtemps, les gens s'imaginaient le bibliothécaire comme un vieil homme à l'air sévère et savant, aux cheveux gris clairsemés, le dos voûté et la tête portée en avant à cause de l'habitude de balayer du regard à travers ses lunettes les rayons de livres à la recherche de quelque volume convoité, [...] ayant toujours mené une vie studieuse et ascétique. [...] Aujourd'hui, Dieu merci, cette image ne correspond pas au bibliothécaire moderne [...] le bibliothécaire doit être un érudit et un gentilhomme : plus que cela, il doit être un bon homme d'affaires.

À propos de la propreté à maintenir dans une bibliothèque :

Les meilleures conditions de propreté devraient régner dans les salles de toilettes, y compris les abords des installations



**Félix Desrochers à son bureau dans la Bibliothèque du Parlement**

sanitaires, les urinoirs, les cuvettes et ainsi de suite. Il devrait être interdit de jeter des allumettes ou du papier dans les urinoirs, et interdit également de jeter du papier sur les planchers. Il faut y remédier immédiatement quand des cuvettes de toilettes sont bouchées ou débordent [...] L'eau à boire devrait être saine et hygiénique. Il faudrait fournir des gobelets individuels en papier ou installer des fontaines d'eau potable. Dans les édifices publics, il est loin d'être hygiénique de boire en se servant d'un verre utilisé en commun.

Outre le développement des collections; il a abordé toutes sortes de sujets comme l'acquisition d'assurances pour les bibliothèques, la prévention des incendies, le bon éclairage et la création d'une ambiance convenable dans une bibliothèque. Dans une section consacrée à l'embauche des concierges, il formulait l'observation suivante : « La bonne humeur générale est un élément de la santé » et il faisait remarquer que le concierge lui-même devait être un modèle de bonne humeur et de propreté personnelle.

Un concierge qui donne satisfaction est généralement un oiseau rare. Il est difficile d'en trouver un qui ne contracte pas un défaut rédhibitoire, un goût prononcé pour la bière, la paresse, sinon quelque chose de pire, dans les douze mois suivant sa nomination.

À propos de la santé des bibliothécaires :

Il est important de reconnaître que la bibliothèque exige énormément de la vitalité de ses travailleurs : l'adaptation rapide à une clientèle variée en quête d'information sur un vaste éventail de sujets, le désordre, souvent l'air malsain et le mauvais éclairage, les déjeuners et les dîners pris à la hâte et à des heures irrégulières, tout cela contribue à saper la force vitale [...] les bibliothécaires sont victimes de leur propre zèle [...] nous sommes peut-être également enclins à recruter dans la profession de bibliothécaire des personnes au système nerveux



---

sensible [...] il est bien triste de voir des jeunes gens perdre de la vigueur et de l'enthousiasme spontané dans une profession qui exige exactement ces qualités pour entretenir de bons rapports avec le public et qui devrait apporter tant de bonheur... La norme actuelle de quarante à quarante-quatre heures de travail par semaine est peut-être excessive.

Homme en avance sur son temps, il a recommandé la nomination d'un directeur des loisirs pour donner des activités stimulantes au personnel, et il a également recommandé de longues vacances pour tout le personnel.

Nous trouvons des chansons, des prières, des essais, des discours, des hommages, des notes de lecture : il a dû passer chaque heure de la journée à écrire quand il ne travaillait pas.

Ses dossiers sur le nationalisme canadien français, sur le catholicisme et sur la lutte contre le blasphème pourraient donner matière à un autre article. Il était à l'avant-garde du combat mené au Québec contre le relâchement du contrôle de l'Église sur la culture et contre l'assaut de la culture anglaise et américaine. Lionel Groulx était engagé dans les mêmes batailles, militait dans les mêmes organisations, et se faisait même entendre sur les mêmes ondes radiophoniques, mais les différences étaient énormes. Lionel Groulx avait un programme d'action politique clair et un grand besoin d'influencer les jeunes gens, de former des disciples qui

conserveraient le trait distinctif d'une société catholique canadienne française à l'ancienne. Groulx parlait d'une métaphorique *Laurentie*, un pays distinct appartenant au vrai Canadien français, et il a veillé à ce que tout ce qu'il écrivait ou disait soit publié quelque part. Félix, par contre, était un bagarreur politique qui a mené ses combats dans les tranchées, écrivant inlassablement des lettres, faisant des discours et parcourant tout le Québec et les États-Unis pour s'asseoir à la table de ceux qui tâchaient de préserver la culture canadienne française, la langue française et le catholicisme qu'il aimait tant. Il était ce que nous appelons maintenant un fédéraliste québécois, mais il aurait trouvé l'expression redondante.

Il ne s'attendait pas à faire de disciples, il ne s'attendait pas à être publié, mais, en laissant tous ses dossiers à la Bibliothèque, il s'attendait bien à ce qu'on se rappelle de lui.

#### Notes

---

1. Sauf indication contraire, toutes les références renvoient à des documents contenus dans le *fonds Desrochers* conservé par la Bibliothèque du Parlement.